



## SOUSCRIPTION CHAUFFAGE – PAROISSE SAINTE TRINITE DE LAMBERSART

### Dépense de chauffage pour la paroisse en 2022 : 18729 € En 2023, aidez-nous à faire face !

Comme chez vous, la paroisse est soumise à une hausse des frais de chauffage. Et pourtant, nous avons à cœur d'accueillir au mieux chacun pour les célébrations, les sacrements, les permanences. Vous pouvez nous aider et nous en appelons à votre responsabilité !

Cette année encore, nous vous invitons à nous soutenir par un don, qui sera intégralement utilisé pour le chauffage de la paroisse (*églises ND de Fatima, Saint Gérard, Sainte Thérèse, ainsi que les centres pastoraux Saint Sépulcre et Saint Calixte, et le presbytère Saint Calixte*). Cette année, ce don pourra donner lieu à une **déduction fiscale** en utilisant le talon ci-dessous.

*Si vous êtes imposable, 66% du montant de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 554€. Ainsi, un don de 200€ vous revient en réalité à 66€.*

Le samedi 25 ou dimanche 26 novembre, vous pourrez également faire votre **don dans le 2<sup>ème</sup> panier de quête** ou déposer votre enveloppe avec le talon ci-dessous accompagné de votre don.

Talon à joindre à votre chèque de souscription chauffage  
de la **paroisse Sainte Trinité de Lambersart**

Chèque à l'ordre de « Association Diocésaine de Lille », indiquer au dos :  
**Paroisse Sainte Trinité Lambersart - chauffage**

A transmettre à la paroisse ou à renvoyer au Diocèse de Lille - Service Ressources  
- 68 rue Royale 59042 Lille CEDEX

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Adresse email : .....

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Association Diocésaine pour la gestion des donateurs. Elles sont conservées pendant la durée légale et sont destinées au service de l'économat diocésain. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant l'AD. L'AD s'engage à ne pas céder, échanger ou louer ses adresses à l'exception de quelques partenariats ponctuels avec des organismes dignes de confiance. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case . Retrouvez l'intégralité des mentions légales sur <https://donnons-lille.catholique.fr/mentions-legales/>.



## SOUSCRIPTION CHAUFFAGE – PAROISSE SAINTE TRINITE DE LAMBERSART

### Dépense de chauffage pour la paroisse en 2022 : 18729 € En 2023, aidez-nous à faire face !

Comme chez vous, la paroisse est soumise à une hausse des frais de chauffage. Et pourtant, nous avons à cœur d'accueillir au mieux chacun pour les célébrations, les sacrements, les permanences. Vous pouvez nous aider et nous en appelons à votre responsabilité !

Cette année encore, nous vous invitons à nous soutenir par un don, qui sera intégralement utilisé pour le chauffage de la paroisse (*églises ND de Fatima, Saint Gérard, Sainte Thérèse, ainsi que les centres pastoraux Saint Sépulcre et Saint Calixte, et le presbytère Saint Calixte*). Cette année, ce don pourra donner lieu à une **déduction fiscale** en utilisant le talon ci-dessous.

*Si vous êtes imposable, 66% du montant de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 554€. Ainsi, un don de 200€ vous revient en réalité à 66€.*

Le samedi 25 ou dimanche 26 novembre, vous pourrez également faire votre **don dans le 2<sup>ème</sup> panier de quête** ou déposer votre enveloppe avec le talon ci-dessous accompagné de votre don.

Talon à joindre à votre chèque de souscription chauffage  
de la **paroisse Sainte Trinité de Lambersart**

Chèque à l'ordre de l'Association Diocésaine de Lille, indiquer au dos :  
**Paroisse Sainte Trinité Lambersart - chauffage**

A transmettre à la paroisse ou à renvoyer au Diocèse de Lille -  
Service Ressources - 68 rue Royale 59042 Lille CEDEX

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Adresse email : .....

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Association Diocésaine pour la gestion des donateurs. Elles sont conservées pendant la durée légale et sont destinées au service de l'économat diocésain. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant l'AD. L'AD s'engage à ne pas céder, échanger ou louer ses adresses à l'exception de quelques partenariats ponctuels avec des organismes dignes de confiance. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case . Retrouvez l'intégralité des mentions légales sur <https://donnons-lille.catholique.fr/mentions-legales/>.